ART. PREMIER N° 550

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

# AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 550

présenté par M. Valletoux

-----

#### **ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 15, insérer l'alinéa suivant :

« d) L'avant-dernier alinéa du même III est supprimé. »

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec un amendement adopté en commission.